

Compétitions Féminines 2021-2022

Le CD13TT propose une journée de compétitions réservées aux féminines.

Elle comportera deux parties :

- Une épreuve individuelle,
- Une épreuve par équipes.

EPREUVE INDIVIDUELLE

Article 1- Organisation de la compétition.

Cette compétition comprendra deux tableaux :

- Tableau A : joueuses possédant une licence promotionnelle et joueuses possédant une licence traditionnelle avec 500 points.
- Tableau B : joueuses possédant une licence traditionnelle avec plus de 500 points.

L'épreuve se disputera avec des balles plastiques fournies par les joueuses.

Article 2 – Choix des formules retenues.

- La formule sportive sera adaptée en fonction du nombre de participantes.
- Toutes les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches.

Article 3 : Qualification des joueuses (Article II.110 des règlements sportifs)

- Toute joueuse possédant une licence traditionnelle ou promotionnelle pourra participer à cette compétition.
- De même, le fait de participer pour une joueuse promo ne transformera pas sa licence en licence traditionnelle.
- Les classements pris en compte seront ceux de la seconde phase 2021-2022.
- Les joueuses n'étant pas licenciées FFTT ne pourront participer à cette compétition.
- Une joueuse ne sera autorisée à participer à la compétition que si elle respecte l'article II.606 des règlements administratifs.

EPREUVE PAR EQUIPE

Article 4- Organisation de la compétition.

- Les équipes sont réparties en poules de trois équipes.
- Les poules sont définies suivant un ordre des équipes établi par addition des points des deux joueuses de l'équipe (les deux meilleures si c'est une équipe de 3) en tenant compte des classements individuels des joueuses au dernier classement officiel diffusé.
- En cas d'égalité, le départage se fera par rapport à la meilleure joueuse classée, et si l'égalité persiste, il y aura un tirage au sort.
- Les équipes classées premières et deuxièmes de chaque poule sont incorporées dans un tableau principal à élimination directe. Les équipes classées troisièmes de chaque poule sont incorporées dans un tableau de consolante.
- Toutes les rencontres sont jouées afin de permettre un classement intégral.
- En fonction du nombre d'équipes engagées, le JA pourra adapter l'organisation de la compétition.

Article 5 – Formule de compétition.

- C'est une épreuve par équipes de 2 joueuses.
- Une troisième joueuse peut être intégrée à l'équipe mais elle ne pourra disputer que le double.
- Il est possible de constituer des ententes (2 féminines de clubs différents).
- Les rencontres ont lieu en 5 parties selon la formule de la coupe "Davis" : les 2 joueuses d'une équipe sont désignées par A et B, les 2 joueuses de l'équipe adverse par X et Y.
- La rencontre se déroule sur une table.
- L'ordre des parties est : A-X ; B-Y ; double ; A-Y, B-X.
- Les parties se déroulent au meilleur des 5 manches.
- En fonction du nombre d'équipes engagées, le J-A pourra adapter la formule de la compétition et décider si toutes les parties seront jouées ou si les rencontres seront arrêtées au score acquis.

Article 6 - Décompte des points.

- Dans chaque rencontre, un point est attribué par partie gagnée de simple ou de double.
- L'addition des points-partie obtenus par chaque équipe dans le ou les groupes détermine le résultat de la rencontre.
- Le résultat de la rencontre doit tenir compte de l'ordre des parties déterminé sur la feuille de rencontre.

Article 7 : Qualification

- L'équipe vainqueur sera qualifiée à l'échelon régionale.

Nota : normalement, les équipes classées aux deux premières places du secteur 13/84 sont qualifiées. Le 84 devra donc organiser le même type d'épreuve pour connaître le second finaliste du secteur.

Article 8 : Conditions particulières COVID

- Les responsables des clubs veilleront à ce que les gestes barrières soient respectés par toutes les personnes présentes dans les salles (joueuses, juges-arbitres, accompagnateurs, spectateurs...).
- Dans les salles et gymnases concernés par la rencontre, le protocole sanitaire fédéral en vigueur à la date de la rencontre s'appliquera.